

**RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017**

**Avant-propos :**

L'article 107 de la Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), relatifs au débat d'orientation budgétaire (DOB), en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Pour les Communes de 3 500 habitants et plus, les nouvelles dispositions imposent à l'exécutif local de présenter à son organe délibérant, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un **RAPPORT** sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette.

Le ROB reprend les éléments du contexte financier international, national et local, les principales mesures du Projet de Loi de Finances pour 2017, puis les grandes orientations retenues pour le budget 2017.

Le ROB qui donne lieu à un débat au sein du Conseil Municipal est acté par une délibération spécifique.

Le ROB et la délibération qui s'y rapporte sont transmis au représentant de l'état, pour lui permettre de s'assurer du respect de la Loi.

**Sommaire :**

**1 – Contexte économique international, national et local**

- A - Contexte économique international*
- B - Contexte économique national*
- C - Contexte économique local*

**2 – Les orientations municipales**

- A – Recettes*
  - DGF*
  - Fiscalité*
  - Autres recettes*
- B – Dépenses*
  - Résultats 2016*
  - Rétrospective*
  - Le Personnel*
  - Situation de la dette*
  - Les investissements*

**3 – Le budget annexe Lotissement du Cdt Oreilly**

**1 – Contexte économique international, national et local**

***A – Contexte économique internationale***

Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance mondiale qui a stagné en 2016 à 3,1 % devrait s'accélérer en 2017 à 3,4 %, grâce à une reprise dans les principaux pays émergents, y compris la Russie et le Brésil.

Dans les pays avancés, la croissance n'a atteint que 1,6 %, soit moins que les 2,1 % enregistrés l'année précédente. Le FMI a révisé à la baisse ses prévisions pour les Etats-Unis (1,6 % contre 2,2 % en juillet) suite à un premier semestre décevant, qui s'explique par la faiblesse de l'investissement et la baisse des stocks de biens. La croissance américaine devrait remonter à 2,2 % en 2017, tandis que les effets de la baisse des prix de l'énergie et la vigueur du dollar se dissipent. Les différentes mesures qui seront mises en place par la nouvelle administration « Trump » interféreront inévitablement sur les résultats.

L'incertitude qui fait suite au référendum du Brexit pèse sur la confiance des investisseurs. La croissance au Royaume-Uni devrait chuter à 1,1 % en 2017, contre 1,8 % en 2016 et 2,2 % l'année précédente.

En ce qui concerne la zone euro, la croissance s'établira à 1,5 % en 2017. (1,7 % en 2016 et 2 % en 2015)

Au Japon, 3<sup>ème</sup> économie du monde, la croissance devrait rester modérée à 0,6 %.

Dans les pays émergents (Chine, Inde, ...) et les pays en développement, la croissance s'accroîtra pour la première fois depuis 6 ans, pour atteindre les 4,6 % en 2017. Cependant les perspectives diffèrent largement d'un pays et d'une région à l'autre.

### **B – Contexte économique national**

En France, la reprise économique se poursuit 1,5 % en 2016, prévision égale en 2017, mais elle demeure encore faible et paraît bien fragile. Avec une telle prévision de croissance, le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2017 prévoient un déficit sous le seuil des 3 %, soit 2,7 % de PIB en 2017, contre 3,3 % estimés en 2016 et 3,5 % en 2015. L'amélioration du solde du déficit public a permis de stabiliser la dette publique, après 10 années de hausse continue (96,2 % du PIB en 2015, 96,1 % en 2016, puis 96 % en 2017).

L'inflation se redresserait à +1% dès 2017, notamment sous les effets conjugués de la hausse des prix de l'énergie et des taux de change.

Le chômage s'établit à 10 % de la population active au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, contre 10,3 % en 2015. Les dernières nouvelles sont encourageantes, avec en septembre une baisse de 1,9 % des demandeurs d'emplois de catégorie A (sans activité).

La consommation des ménages reste stable avec une inflation faible (+0,4 en octobre 2016)

L'investissement des entreprises se contracte (-0,3 %), tandis que l'investissement des ménages connaît une forte hausse (+0,8 %) grâce à des taux d'intérêts faibles propices à l'investissement immobilier.

Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2017 confirme l'objectif d'un déficit à 2,7 % en 2017.

Si les efforts d'économies engagés par les collectivités locales doivent être poursuivis et accentués, le PLF 2017 contient un certains nombres de mesures qui devraient desserrer la contrainte, permettant notamment aux communes et EPCI de préserver leur capacité d'autofinancement pour continuer à porter leurs projets d'investissement.

Ainsi la contribution au redressement des finances publiques, qui ampute la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), sera réduite de moitié (-0,725 Md€ au lieu de -1,450 Md€), mais continuera de peser sur les finances des Collectivités Locales (Attention : la seconde moitié n'est pas abandonnée, mais reportée sur 2018). Elle est calculée au prorata des recettes réelles de fonctionnement. Le montant de la DGF est fixé à 30,86 Milliards d'euros contre 33,22 en 2016.

L'enveloppe du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est nationalement stabilisée et progresse avec des adaptations techniques pour atténuer les effets de la baisse de la DGF sur les collectivités les plus fragiles.

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) est répartie plus équitablement et le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIC) est confirmé et renforcé.

L'objectif reste de s'assurer que les économies mises en œuvre par les collectivités locales portent en priorité sur les dépenses de fonctionnement et non sur les dépenses d'investissement.

#### Dotations (par rapport à 2016) :

- Evolution des transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales : - 0,6 %
- Prélèvements opérés sur les recettes de l'Etat en faveur des C.T. : - 6,6 %
- DGF de 30,8 Md€ : diminution de 7,1 % représente 1,33 % des recettes réelles de fonctionnement des collectivités de 2015.
- Baisse des variables d'ajustement des concours financiers de l'Etat de 21,5 %
- Modification du dispositif d'écrêtement de la dotation forfaitaire aux communes : s'applique aux communes dont le potentiel fiscal/habitant est supérieur de 75 % au potentiel fiscal/habitant moyen (2016 plafond de 3 % passe en 2017 à 4 %)

- FSIL : 1,2 Milliards € en 2017 (600 millions € pour le DSIL et 600 millions € dédiés au développement des territoires ruraux dont 384 millions € pour abonder la DETR à hauteur d'1 Milliards € en 2017.

#### Répartition de la contribution au redressement des finances publiques des collectivités :

La minoration de DGF de 2,63 Milliards € pour 2017 est répartie comme suit :

- Communes : 725 millions €
- EPCI à fiscalité propre : 310,5 millions €
- Départements : 1 148 millions €
- Région : 451 millions €

La réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est de nouveau reportée. L'article 150 de la LFI 2016 qui définissait le dispositif de réforme et prévoyait son application en 2017 est abrogé.

#### Progression et recentrage de la péréquation verticale :

L'augmentation des crédits des dotations de péréquation intégrées au sein de la DGF représente 317 millions € (= 2016). Elles permettent de limiter l'impact de la baisse de la DGF pour les collectivités les plus fragiles.

- Dotation de Solidarité Rurale (DSR) : + 63 millions €, soit 180 millions €
- Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) concerne les Communes de + 5.000 habitants : 180 millions €
- Les modalités de répartition de la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) et de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) sont maintenues.
- Rétablissement de la DSR bourg centre pour les communes anciennement chef-lieu d'arrondissement qui en avait perdu le bénéfice.

#### Péréquation horizontale :

- Maintien du Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) : 1 Milliards € en 2017

#### Fiscalité :

- Revalorisation forfaitaire des bases locatives : définie tous les ans par le Parlement lors du vote de la Loi de Finances initiale, elle est fixée à + 0,4 % pour 2017. A compter de 2018, la revalorisation sera définie en fonction de l'inflation constatée.
- Réduction d'impôt sur le revenu en faveur des classes moyennes et indexation du barème de l'IR : calculée en fonction de l'inflation, soit 0,1 en 2017, impactera à la baisse les ressources fiscales des collectivités.

#### Autres mesures du PLF 2017 :

- Réforme des minima sociaux
- Réforme de la propagande électorale
- Suppression du Fonds national des solidarités actives

#### **C – Contexte économique local**

- Acter la baisse des dotations
- Préserver au maximum le levier fiscal
- Maîtriser les charges de fonctionnement et de la masse salariale, tout en maintenant la qualité du service rendu à la population.
- Maintien du soutien aux associations
- En attente du bilan dans le cadre du Schéma de mutualisation proposé par la CAVM
- Stabilisation de la dette, malgré la réalisation de 2 gros investissements (Crèche et Restaurant scolaire)
- 2<sup>ème</sup> année de réalisation des travaux d'accessibilité selon le calendrier défini dans l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)

- Poursuivre les investissements de manière modérée, sans alourdir la dette en sollicitant les subventions appropriées – Projet de réhabilitation de la Salle des Fêtes.

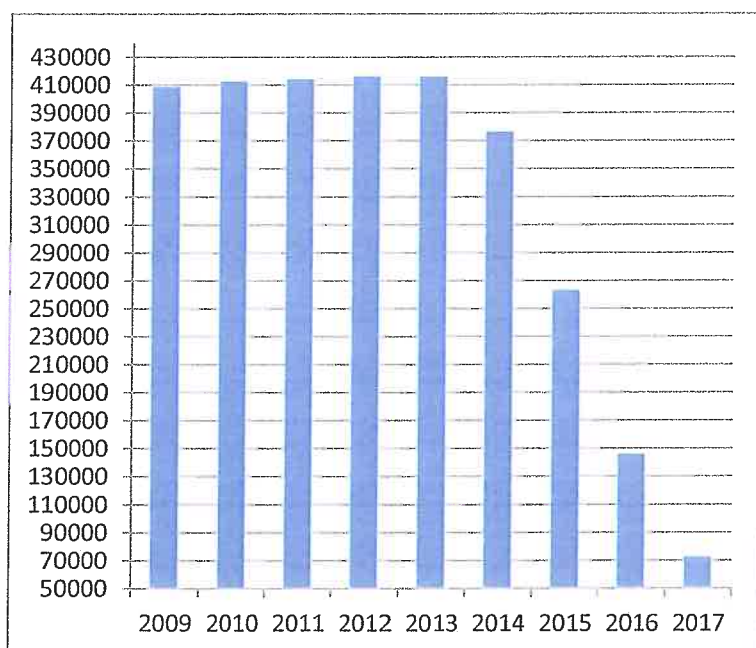
## 2 – les orientations municipales

### A - Les Recettes

#### DGF

Depuis 2014 les communes ont été associées à l'effort de redressement du déficit public. Cependant, pour 2017, la contribution au déficit de l'Etat est divisée par deux pour le bloc communal à hauteur de 1 Milliards d'€ au lieu des 2 Milliards d'€ initialement prévus. La réforme d'ensemble de la DGF a été reportée et sera inscrite dans un texte spécifique à l'automne 2017.

Voici le tableau reprenant les versements depuis 2009 et une projection sur 2017 :



2009	408482
2010	412276
2011	414013
2012	416122
2013	415830
2014	376170
2015	262853
2016	145503
2017	72000

#### Fiscalité

La loi de finances pour 2017 prévoit une augmentation des bases d'imposition 0,4%. Le tableau ci-dessous reprend les bases prévisionnelles 2016 et effectives (avec une variation des bases de la taxe d'habitation de - 3.77%). Plusieurs hypothèses vous sont présentées.

## BUDGET 2017

### Scénario d'augmentation des bases et / ou des taux d'imposition

	Bases prévisionnelles 2016	Bases effectives 2016		Bases prévisionnelles 2017			si augmentation de 0,4% des bases et mêmes taux				si augmentation des taux				
		perçu	en supp	TH	TF Bâti	TF non bâti	1%	2%	1%	2%					
TH	2 903 000,00	2 793 572,00	22,51	628 833,06	2 804 746,00	22,51	631 348,32	22,74	637 661,81	22,96	643 975,29				
TF Bâti	5 928 000,00	6 033 603,00	28,84	1 740 091,11	6 057 737,00	28,84	1 747 051,35	29,13	1 764 521,86	29,42	1 781 992,38				
TF non bâti	48 400,00	48 433,00	70,18	33 990,28	48 626,00	70,18	34 125,73	71,09	34 569,36	71,58	34 808,24				
				2 402 914,44			2 412 525,40		2 436 753,03		2 460 775,91				
				perçu											
				en supp	193,56										
				Variation			9 417,40		33 645,03		57 667,91				

## Autres recettes

Des demandes de subvention ont été faites pour divers projets :

- Police Municipale pour l'achat des gilets pare-balles et des vidéos portatives pour un montant de 1350 euros
- Travaux de sécurisation des Ecoles prévu pour 12 700 euros
- Travaux enrobés Ecole de Blanc-Misseron sur l'enveloppe parlementaire pour un montant de 7000 euros
- Travaux d'éclairage public par Ministère de l'environnement via Valenciennes Métropole pour un montant de 39 200 euros
- Travaux de la Salle des Fêtes : DETR pour 179 100 euros – Aide Départementale aux Villages et Bourgs pour 238 200 euros – FSIC pour 63 659 euros

Il est à noter que Valenciennes Métropole a décidé lors du vote de son budget primitif 2017 d'augmenter de 20% l'enveloppe du FSCI 2015-2020 qui était au départ de 310 000 euros ce qui la porterait à 372 000 euros.

De plus, il reste des recettes d'investissement à percevoir sur le solde des travaux de la cantine scolaire de Blanc-Misseron pour un montant de 201 000 euros

## B – Les Dépenses

### Résultats 2016

Comme en 2016 il a été demandé à chaque service de réduire au maximum les dépenses. Les résultats comptables sont plutôt satisfaisants et sont repris ci-dessous :

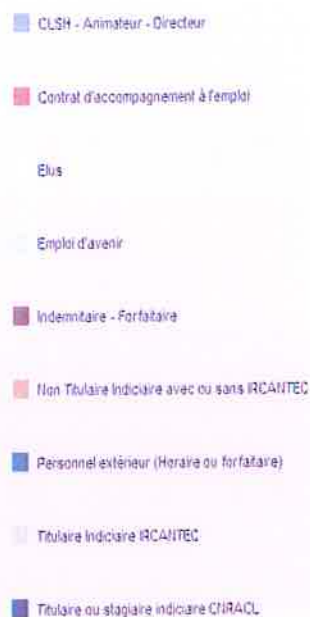
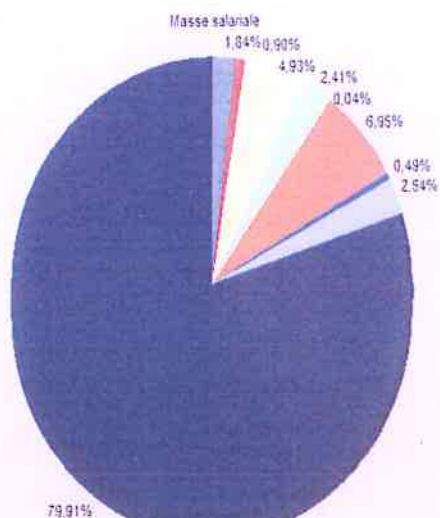
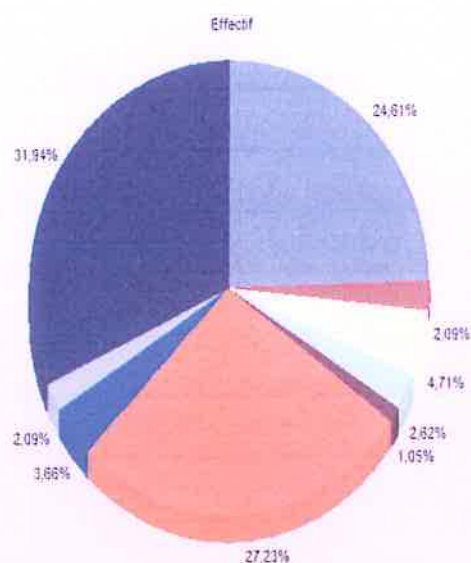
Charges COMPTE ADMINISTRATIF 2016						Produits COMPTE ADMINISTRATIF 2016						
Imp	Réel	Rat	Total 1	Ordre	Total	Imp	Réel	Rat	Total 1	Ordre	Total Titres	
011	1 168 558	43 297	1 211 855		1 211 855	013	115 685	0	115 685		115 685	
012	2 502 153		2 502 153		2 502 153	70	142 872	0	142 872		142 872	
014		0	0		0			0	0		0	
		0	0		0	72		0	0	70 619	70 619	
65	1 303 119	1 583	1 304 702		1 304 702	73	4 814 012	0	4 814 012		4 814 012	
		0	0		0	74	153 336	187 724	341 060		341 060	
		0	0		0	75	68 484	0	68 484		68 484	
66	88 349	30 025	118 374		118 374	76		0	0		0	
668		0	0		0			0	0		0	
67	2 119		2 119		2 119	77	53 857	66 053	119 910		119 910	
675		0	0	150	150	775	150	0	150		150	
68		0	0	194 051	194 051	78		0	0		0	
	0	0	0		0	79		0	0		0	
<b>Tot</b>	<b>5 064 298</b>	<b>74 905</b>	<b>5 139 203</b>	<b>194 201</b>	<b>5 333 404</b>	<b>Tot</b>	<b>5 348 395</b>	<b>253 777</b>	<b>5 602 172</b>	<b>70 619</b>	<b>5 672 791</b>	
<b>Excédent d'exploitation hors affectation des résultats (tous mandats et tous titres)</b>											<b>339 387</b>	
<b>Résultat n-1 (002)</b>						<b>Résultat n-1 (002)</b>					<b>634 578</b>	
<b>Excédent d'exploitation (tous mandats et tous titres + Affect de résultat)</b>											<b>973 966</b>	
<b>Epargne brute (hors opérations d'ordre)</b>											<b>462 969</b>	
<b>Epargne nette (Epargne brute - Remboursement du capital de la dette)</b>											<b>200 775</b>	
Dépenses d'investissement						Recettes d'investissement						
Imp	Réel		Total 1	Ordre	Total	Imp	Réel		Total 1	Ordre	Total	
10			0		0	10	603 667		603 667		603 667	
13	0		0		0	13	806 557		806 557		806 557	
15			0		0	15	0		0		0	
16	262 193		262 193		262 193	16			0		0	
19	0		0		0	19			0	150	150	
20	10 937		10 937		10 937	21	0		0		0	
204	160 000		160 000		160 000	22	0		0		0	
21	102 742		102 742	70 619	173 362	23	56 340		56 340		56 340	
23	1 694 178		1 694 178		1 694 178	27	41 995		41 995		41 995	
22	0		0		0	28	0		0	194 051	194 051	
27	0		0		0	481	0		0		0	
481	0		0		0		0		0		0	
<b>Tot</b>	<b>2 230 051</b>	<b>0</b>	<b>2 230 051</b>	<b>70 619</b>	<b>2 300 670</b>	<b>Tot</b>	<b>1 508 559</b>	<b>0</b>	<b>1 508 559</b>	<b>194 201</b>	<b>1 702 760</b>	
<b>Deficit reportés (001)</b>						<b>Excédents reportés (001)</b>					<b>213 269</b>	
<b>Besoin d'investissement</b>											<b>-384 641</b>	
<b>RAR dépenses</b>						<b>474 620</b>	<b>RAR recettes</b>					<b>480 280</b>
<b>TOTAL</b>						<b>8 108 694</b>						<b>8 703 679</b>

## Rétrospective depuis 2012

	2012	2013	2014	2015	2016
Population	4 477	4 484	4 531	4 522	4 504
Rappel RRF	5 788 290	5 510 457	5 773 180	5 623 688	5 602 172
Rappel DRF	5 392 633	4 620 276	4 929 575	5 142 614	5 139 203
Excédent d'exploitation	607 300	937 027	1 160 994	1 195 713	973 965
Epargne brute	395 656	890 181	843 606	481 074	462 969
Epargne Brute en % des RRF	7%	16%	15%	9%	8%
Epargne de gestion ou Marge brute	539 325	1 038 770	974 795	602 645	581 343
Epargne de gestion en % des RRF	9%	19%	17%	11%	10%
Taux de rigidité	44%	43%	43%	47%	47%
Charges des personnel / RRF	41%	41%	41%	45%	45%
Frais financiers / RRF	2%	3%	2%	2%	2%
Charges des personnel / DRF	44%	49%	48%	49%	49%
Frais financiers / DRF	2,7%	3,2%	2,7%	2,4%	2,3%
Annuité de la dette	589 852	499 962	387 251	371 138	380 567
Annuité en % des RRF	10,2%	9,1%	6,7%	6,6%	6,8%
Frais financiers	143 668	148 589	131 189	121 571	118 374
Capital de la dette	446 184	351 373	256 063	249 567	262 193
Epargne nette	-50 528	538 807	587 543	231 507	200 776
Epargne nette dont fonds de concours	-50 528	538 807	587 543	231 507	200 776
Fonds de roulement	152 204	600 768	953 407	1 408 983	589 324
Encours de dette (31/12)	3 909 215	3 313 065	2 961 692	2 280 213	2 280 213
Dette / habitants	873	739	654	504	506
Coef de surendettement	0,68	0,60	0,51	0,41	0,41
Capacité de désendettement	9,9	3,7	3,5	4,7	4,9
Taux d'équipement	6%	6%	6%	12%	36%
Total dépenses d'équipements	338 515	331 756	327 229	700 424	2 027 540
Dépenses d'équipement / habitants	76	74	72	155	450

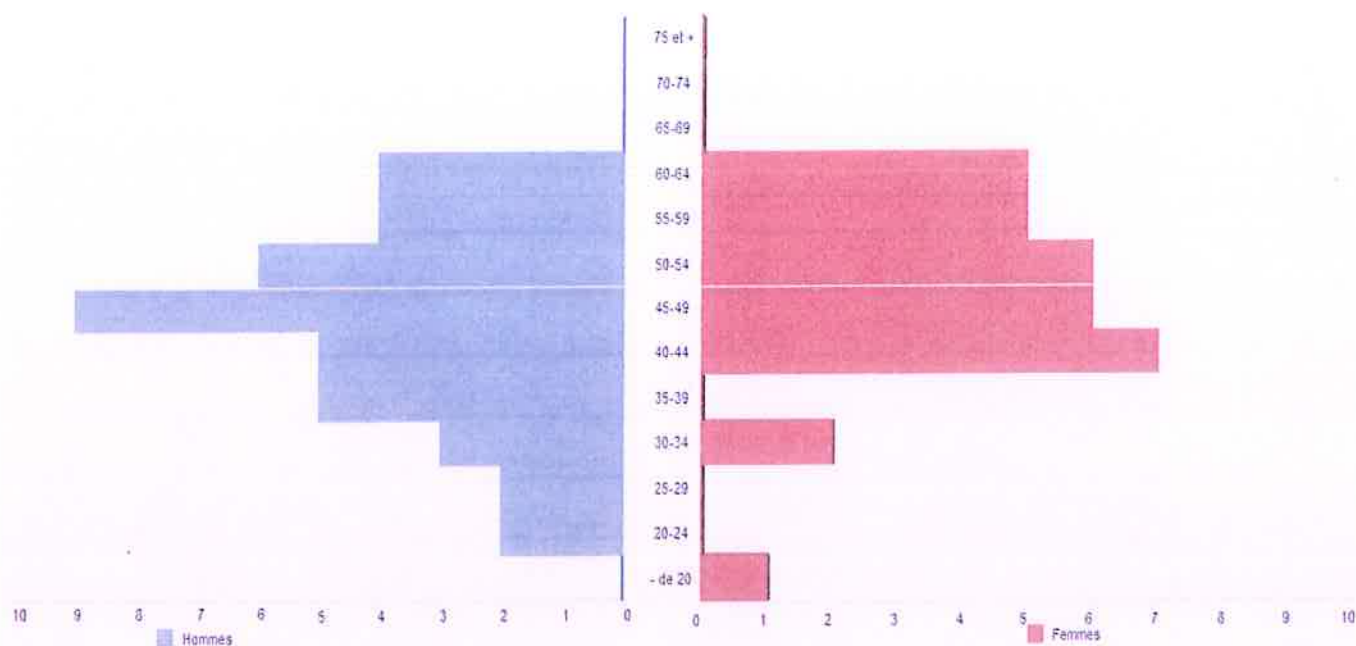
## Le personnel

### Répartition par catégorie de salariés depuis le début de l'année - Ville CRESPIN - 2016



<b>Effectif</b>		
<b>Catégories</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
CLSH - Animateur - Directeur	47	24,61%
Contrat d'accompagnement à l'emploi	4	2,09%
Elus	9	4,71%
Emploi d'avenir	5	2,62%
Indemnitaire - Forfaitaire	2	1,05%
Non Titulaire Indiciaire avec ou sans IRCANTEC	52	27,23%
Personnel extérieur (Horaire ou forfaitaire)	7	3,66%
Titulaire Indiciaire IRCANTEC	4	2,09%
Titulaire ou stagiaire indiciaire CNRACL	61	31,94%
<b>TOTAL</b>	<b>191</b>	<b>100,00%</b>

<b>Masse salariale</b>		
<b>Catégories</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
CLSH - Animateur - Directeur	46 419,25	1,84%
Contrat d'accompagnement à l'emploi	22 661,18	0,90%
Elus	124 631,62	4,93%
Emploi d'avenir	60 797,79	2,41%
Indemnitaire - Forfaitaire	1 001,93	0,04%
Non Titulaire Indiciaire avec ou sans IRCANTEC	175 438,06	6,95%
Personnel extérieur (Horaire ou forfaitaire)	12 394,81	0,49%
Titulaire Indiciaire IRCANTEC	64 058,20	2,54%
Titulaire ou stagiaire indiciaire CNRACL	2 018 271,78	79,91%
<b>TOTAL</b>	<b>2 525 674,62</b>	<b>100,00%</b>



<b>Pyramide des âges des agents actifs</b>				
<b>Tranche d'âges</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>	<b>% d'agents</b>
- de 20	0	1	1	1,39%
20-24		0	2	2,78%
25-29	2	0	2	2,78%
30-34	3	2	5	6,94%
35-39	5	0	5	6,94%
40-44	5	7	12	16,67%
45-49	9	6	15	20,83%
50-54	6	6	12	16,67%
55-59	4	5	9	12,50%
60-64	4	5	9	12,50%
65-69	0	0	0	0,00%
70-74	0	0	0	0,00%
75 et +	0	0	0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>32</b>	<b>72</b>	<b>100,00%</b>

Quelques départs à la retraite sont prévus cette année :

- Un agent des services techniques qui sera remplacé car il s'agit d'un maçon (prévu cet été)
- Un agent d'entretien dans les écoles qui devra aussi être remplacé (prévu pour l'automne)
- Une ATSEM qui devra elle aussi être remplacée (prévu également pour cet automne)
- Un agent d'animation dont le poste est pourvu en interne avec une réorganisation des services.
- La concierge qui n'a pas été remplacée

Deux contrats CUI feront l'objet d'une annonce sur le site de Pôle Emploi.

Certains plannings ont été revus en 2016 ce qui a optimisé certaines dépenses. De ce fait, le poste des dépenses du personnel a baissé par rapport à 2015 : 2 502 153 euros contre 2 593 230 en 2015.

Le budget 2017 devra tenir compte des mesures nationales relatives aux carrières et à la rémunération :



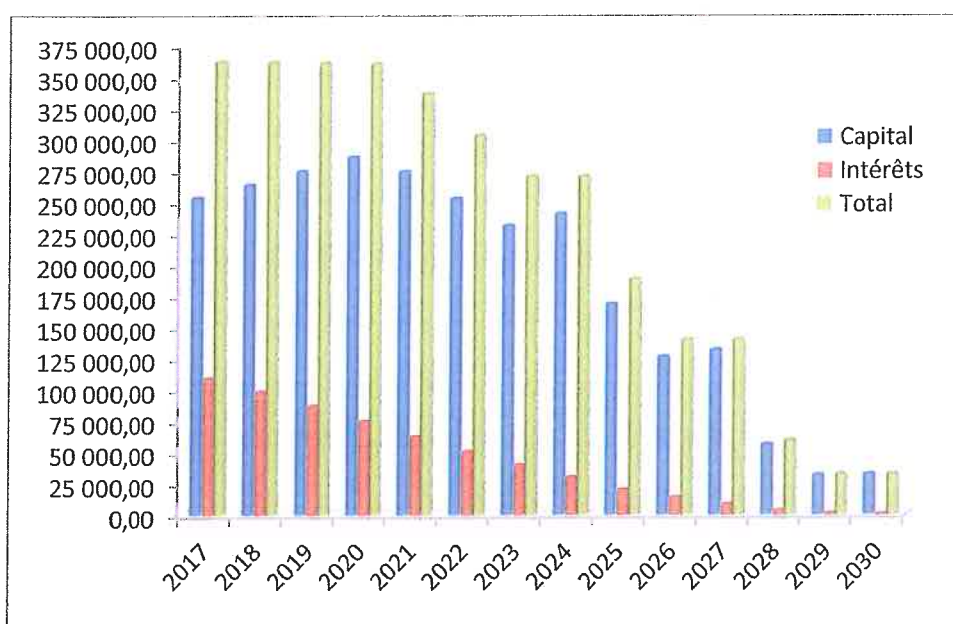
- Mise en place du Protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels des carrières et des rémunérations (PPCR) applicable au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.
- Refonte des grilles indiciaires avec reclassement des agents.
- Transfert primes points avec une transformation d'une partie du montant des primes en points d'indice augmentant le traitement de base et donc les cotisations.
- Suppression de l'avancement à l'ancienneté minimale (plus de choix mini ou maxi).
- De l'augmentation du point d'indice au 1<sup>er</sup> Février de 0,6%.

### Situation de la dette

La capacité de désendettement pour l'année 2016 est passée de 4,7 à 4,9 années. La légère augmentation est due à la baisse de notre épargne brute mais reste toutefois inférieure à 5 années et situe donc la commune dans une très bonne moyenne.

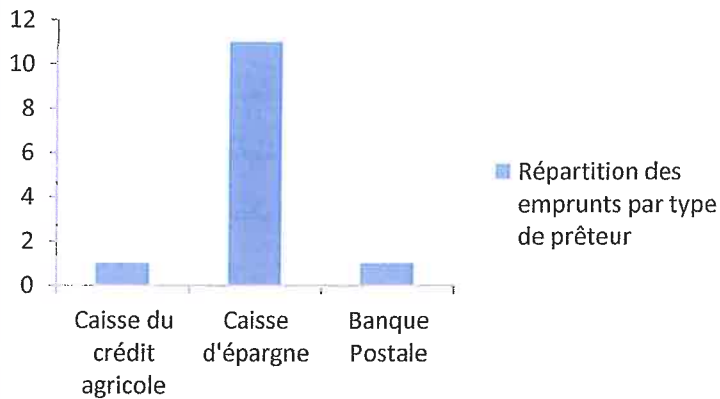
Le retard des travaux de la cantine scolaire de Blanc-Misseron a permis de ne pas utiliser la ligne de trésorerie qui avait été demandée dans l'attente du versement des subventions. De ce fait, les 6000 euros prévus en dépenses d'intérêts des emprunts n'ont pas été utilisés.

Voici donc le tableau prévisionnel d'amortissement de la dette :

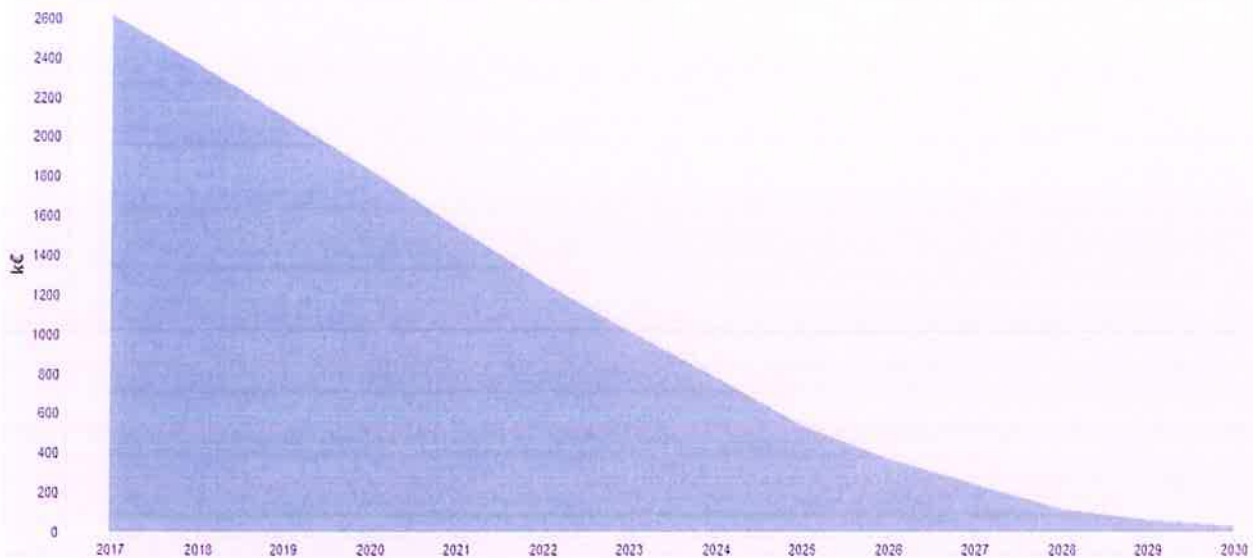


<b>Evolution des remboursements par année</b>			
<b>Année</b>	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Total versement</b>
2017	252 905,58	108 879,33	361 784,91
2018	263 282,07	97 966,70	361 248,77
2019	274 122,88	86 577,13	360 700,01
2020	285 439,23	74 688,22	360 127,45
2021	273 835,44	62 277,16	336 112,60
2022	252 373,63	50 295,85	302 669,48
2023	230 739,00	39 488,86	270 227,86
2024	240 257,49	29 866,77	270 124,26
2025	168 006,34	19 969,27	187 975,61
2026	125 931,06	13 736,51	139 667,57
2027	131 430,71	8 236,99	139 667,70
2028	55 977,19	3 238,99	59 216,18
2029	31 558,84	981,48	32 540,32
2030	32 159,66	380,66	32 540,32

## Répartition des emprunts par type de prêteur - Nombre d'emprunt



## En cours de la dette



<b>Evolution de l'encours de la dette</b>	
<b>Année</b>	<b>Capital restant dû</b>
2017	2 618 019,12
2018	2 365 113,54
2019	2 101 831,47
2020	1 827 708,59
2021	1 542 269,36
2022	1 268 433,92
2023	1 016 060,29
2024	785 321,29
2025	545 063,80
2026	377 057,46
2027	251 126,40
2028	119 695,69
2029	63 718,50
2030	32 159,66

## Les investissements

L'année 2016 a été marquée par la construction du restaurant scolaire et en particuliers des nombreux retards accumulés.

Le fleurissement de la ville se poursuit avec notre inscription aux concours des Villes Fleuries.

La porte de l'Eglise a été changée et nous avons obtenu une subvention parlementaire de 7000 euros.

L'école maternelle du Centre s'est vu doté d'une nouvelle structure de sport qui vient d'être livrée et qui sera prise en charge sur les restes à réaliser de 2016.

Le renouvellement et l'achat d'une partie des décors de Noël a pu également être fait.

Les travaux de l'Adap ont pris un peu d'avance et ont pu être réalisés par le personnel municipal plutôt que par les entreprises, ce qui a permis de réaliser de substantielles économies. Voici un état arrêté au 31 Décembre 2016 :

### RECAPITULATIF TRAVAUX EN REGIE ADAP 2016

Lieu	Montant des travaux	Part des Salaires	Total	Prévision budgétaire	
				Montant	Poste
<b>Ecoles</b>	<b>26 257,63</b>	<b>15 853,51</b>	<b>42 111,14</b>		
Bellevue	11 185,03	6 771,59	17 956,62	<b>63 750,00</b>	<b>21 312</b>
Parc	11 373,78	6 860,37	18 234,15		
Blanc-Misseron	3 698,82	2 221,55	5 920,37		
<b>Bâtiments</b>	<b>10 807,69</b>	<b>433,27</b>	<b>11 240,96</b>		
Tribunes	28,91	13,90	42,81	<b>11 250,00</b>	<b>21 318</b>
Europa	3 969,54	146,72	4 116,26		
Cyberbase	582,70	23,33	606,03		
Renaissance	3 051,10	122,17	3 173,27		
J.Murez	604,08	24,19	628,27		
Police Municipale	2 571,36	102,96	2 674,32		
<b>Mairie</b>	<b>10 634,60</b>	<b>6 632,57</b>	<b>17 267,17</b>		
Mairie	10 563,97	6 598,63	17 162,60	<b>45 000,00</b>	<b>21 311</b>
Voirie	70,63	33,94	104,57		
<b>Total</b>	<b>47 699,92</b>	<b>22 919,35</b>	<b>70 619,27</b>		
	<b>47 699,92</b>	<b>22 919,35</b>	<b>70 619,27</b>		

Les projets pour 2017 sont :

- La poursuite des travaux de l'ADAP
- Les travaux de rénovation de la Salle des Fêtes qui dépendent de l'attribution des subventions demandées
- Les travaux d'aménagement du hall et des bureaux de la Mairie avec le changement de la porte d'entrée et la mise en place d'une alarme reliée à un centre de surveillance
- La mise en sécurité des écoles avec la pose de portails, de volets et de vidéosurveillance.
- L'entretien des bâtiments communaux et de la voirie
- Le renouvellement de l'éclairage public.

# PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENTS 2017 à 2020

	Projets d'investissement (dont subventions)	Année de réception	Montant TTC	2016	2017	2018	2019	2020	Montant TTC des projets
1	Subvention investissement SIVOM pour les travaux du complexe Ecole de Blanc Misseron	2015	482 548	160 000	160 000	162 548			482 548
2	Restaurant scolaire	2014	Initial 1 273 169	1 151 029	27 201	0			27 201
	Travaux voirie								
	Rue Butor = 100000+ Rue Entre Deux Bois = 90000			190 000					190 000
	Impasse Mary = 200000+ Rue bataille = 100000	2017	Prévisions = 330000	0	0	200 000	100 000		300 000
	République Union Concorde = 65000 + Renaissance et Abraham = 65000			0	0	0		130 000	130 000
4	Ecoles : Portail Blanc-Misseron = 7800 - Volets électriques Maternelle Blanc-Misseron = 9000 + Réfection cour = 21 000 - Bellevue : gâche électrique = 1200 + vidéo = 2500	2016			41 500	0			41 500
5	Eclairage public Renaissance Abraham = 9000 + Entre Deux Bois = 19000 + Concorde Union = 10500 + traversière = 6000 + Route de St Aybert = 12800 + Gén. Leclerc et Gare = 3000 (FTU)	2017	60 300		49 000	11 300			60 300
6	Béguinage et Archers Illuminations Noël + nouveaux décors = 4200	2017			4 200	0			4 200
7	Salle des Fêtes (déjà prévu 2016 = 146 347 dont RAP = 139 067)	2016	826 044	146 347	679 697	0			826 044
8	Travaux en régie Hotel de Ville : mobilier = 15 000 + Travaux Hall = 14300 + Travaux Bureaux = 8800	2016	Prévisions = 38100		38 100	0			38 100
	Travaux d'accessibilité								
	Travaux effectués = 76 620	2016		76 620	0	0			76 620
9	Hotel de Ville Porte entrée = 6000 + Jacques Murez = 2000 + Salle des Œuvres = 6200 + Salle des Fêtes = 20712 + CCI = 600 + Europa = 10896 + Tribunes Stade = 2000 + Part des salaires	2017	Prévisions = 273912		25 200				25 200
	Mairie ascenseur = 100000 + Eglise = 192 + Salle Devemy = 7200 + CCAS Sivom = 7560 + Salle de Musique = 9360 + Ancienne Mairie = 20682	2018				144 994			144 994
10	Salle de la Renaissance Travaux Toiture = 210 000 + Chauffage = 240 000		450 000					450 000	0
11	Divers = Toiture ateliers = 65 000 + porte = 7100 / Vitraux église = 10 000	2018	82 100			10 000	72 100		82 100
12	Travaux divers : Mairie Alarme = 4000 + porte 7000	2017	111 000		11 000				11 000
13	Matériel Mairie : divers + ordi Cyber + Equipement police	2017	42 050		42 050	0			42 050
<b>MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>				<b>1 533 996</b>	<b>1 267 948</b>	<b>528 842</b>			<b>2 176 513</b>

Dont RAP

-473 548

794 400

Soit Dépenses nouvelles

### 3 - Le budget annexe Lotissement du Cdt O'Reilly

Il reste toujours 3 terrains mis en vente dont un pour lequel nous avons une promesse d'achat. De ce fait le budget pour l'année 2016 n'a connu aucune exécution.

Les comptes sont arrêtés comme suit à ce jour :



059514  
TRES. VALENCIENNES

6810

II-1  
Exercice 2016

#### 10210 - LOT DU CDT O REILLY

#### RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	282 980,00	282 980,00
Titres de recettes émis (b)	0,00	0,00	0,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	0,00	0,00
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	0,00	0,00
Mandats émis (f)	0,00	0,00	0,00
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	0,00	0,00	0,00
(h - d) Déficit	0,00	0,00	0,00

#### RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
LOT DU CDT O REILLY					
Investissement	-168 481,77	0,00	0,00	0,00	-168 481,77
Fonctionnement	67 849,52	0,00	0,00	0,00	67 849,52
Sous-Total	-100 632,25	0,00	0,00	0,00	-100 632,25
TOTAL II	-100 632,25	0,00	0,00	0,00	-100 632,25
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-100 632,25	0,00	0,00	0,00	-100 632,25